

## DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE TROUBLES DES CONDUITES ALIMENTAIRES (UNE ANNÉE)

### RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Pr Pierre-Michel LLORCA - CHU Clermont-Ferrand – Pôle Psychiatrie  
E-Mail : pmllorca@chu-clermontferrand.fr

PARTENAIRES : Universités Lyon, St Etienne et Grenoble

### PUBLICS CONCERNES :

**Formation initiale** : Etudiants inscrits en 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales ou des études pharmaceutiques

**Reprise d'Etude et Formation continue** : Infirmiers, sages femmes, médecins, pharmaciens, psychologues, diététiciens-nutritionnistes, psychomotriciens

**Formation Attestante** : Autres professionnels de santé et des activités physiques adaptées : entretien préalable avec les responsables de l'enseignement, ces publics ne seront pas soumis à l'examen terminal et recevront une attestation de formation

Le dispositif VAP est applicable selon les modalités en vigueur.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Former les professionnels de la prise en charge pluridisciplinaire et multiprofessionnelle des Troubles du Comportement Alimentaire dans l'inter région Rhône Alpes Auvergne.
- Développer une culture et un langage commun afin de poser les bases de collaborations futures entre les professionnels, indispensables pour améliorer la prise en charge de ces patients en Rhône Alpes Auvergne.

### PROGRAMME : 80 HEURES

Modules
<b>UE 1 – Université Clermont Auvergne</b> Définition des troubles
<b>UE 2 – Université Grenoble Alpes</b> Histoire, épidémiologie et physiopathologie
<b>UE 3 – Université Jean Monnet Saint Étienne</b> Thérapeutique 1 : Régulation de la faim et physiopsychopathologie
<b>UE 4 – Université Claude Bernard Lyon 1</b> Thérapeutique 2

### CALENDRIER DE LA FORMATION :

Les enseignements se déroulent sous forme de module de 3 jours dans chaque ville

Module 1 : Janvier – Clermont Ferrand

Module 2 : Février – Grenoble

Module 3 : Mars – Saint Etienne

Module 4 : Avril - Lyon

Module 5 : Séminaire de soutenance des mémoires en septembre

### CONDITIONS DE VALIDATION ET DE DELIVRANCE DU DIPLÔME :

- Présence obligatoire aux sessions d'enseignements
- Epreuve écrite de contrôle des connaissances d'une heure, notée sur 20
- Réalisation et soutenance d'un mémoire, chacun noté sur 20

## RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES : 5 INSCRITS MINIMUM, 60 INSCRITS MAXIMUM

**Renseignements :** [umfcs.medpha@uca.fr](mailto:umfcs.medpha@uca.fr)

**Candidatures :** Merci de télécharger le dossier de candidature auprès de l'Unité Mixte de Formation Continue en Santé (U.M.F.C.S) de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales en suivant le lien <http://medecine.uca.fr/actualites-et-formation/unite-mixte-de-formation-continue-en-sante>

- *Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier de candidature remis à l'UMFCS*
- *En cas de validation par le responsable pédagogique, un dossier d'inscription vous sera remis par l'UMFCS, sous réserve que le nombre minimum requis de candidat soit atteint.*

## COUT DE LA FORMATION 2019/2020 (PREVISIONNEL BASE SUR LA TARIFICATION 2018-2019) :

**Formation initiale** (Etudiants) : 1 000 €

**Reprise d'Etudes** (Financement à titre individuel – Sans conventionnement) : 1 000 €

**Formation continue** (Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle) : 1 400 €